



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

infirmiers anesthésistes

Question écrite n° 82008

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le fait que les infirmiers anesthésistes ont décidé une journée d'action nationale le 13 décembre 2005 afin que leur niveau de formation et le degré de technicité de leur métier soient pris en compte dans les nouvelles grilles indiciaires. La revendication porte aussi sur le déplafonnement du taux horaire des heures supplémentaires. Elle souhaiterait qu'il lui indique dans quelles conditions ces demandes pourront être satisfaites.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82008

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2005, page 11971